



Négociations Bell Canada
**EMPLOYÉES DU SERVICE DES
TÉLÉPHONISTES**
COMMUNIQUÉ N° 6

Le 27 février 2009

Aux membres du service des téléphonistes

Objet: Négociation

Consoeurs, confrères,

La compagnie et le syndicat ont continué les discussions cette semaine.

La compagnie a complété la présentation de ses demandes monétaires et normatives. Nous vous identifions les changements critiques et/ou les concessions qui sont sur la table.

La compagnie exige un concept de bureau unique pour les localités d'Ottawa et de Montréal. Le calendrier de vacances, dans le cadre d'un bureau unique, déterminerait d'un maximum de commis et d'assistantes au service qui pourraient quitter en vacances en même temps; en plus, jusqu'à présent, la compagnie insiste toujours pour maintenir un horaire de jour et un horaire de nuit dans le même bureau, à Montréal.

La compagnie revendique d'éliminer ou de modifier à la baisse les points monétaires suivants:

- 1- Toutes les primes de fin de semaine;
- 2- Les primes des jours fériés;
- 3- Éliminer le congé du jour d'anniversaire de naissance;
- 4- Éliminer un des deux jours chômés payés;
- 5- Réduire les coûts de transport (taxi);

- 6- Réduire le salaire des premiers jours d'absence pour maladie;
- 7- Réduction d'une (1) heure de travail par jour (de 7h à 6h), ce qui représente une réduction d'environ quinze pour cent (15 %) du salaire;
- 8- Réduire le paiement des heures supplémentaires;
- 9- Revoir les congés en cas de deuil;
- 10- Revoir l'échelle de salaire à l'annexe C de la convention collective;
- 11- Transfert du travail des commis MDAR dans l'unité des employées de bureau; les détails et le nombre d'employées touchées seront discutés plus tard;
- 12- L'élimination de la septième (7^e) semaine de vacances;
- 13- La compagnie a aussi annoncé son intention de continuer d'effectuer de l'écoute aléatoire, sans émettre un avis.

La compagnie mentionne que leurs demandes de concessions sont le résultat de leur besoin de réduire le budget de vingt pour cent (20 %) afin de faire en sorte que les coûts d'exploitation du service des téléphonistes soient concurrentiels par rapport à leur option d'impartition.

Les parties se rencontreront à nouveau les 10, 11 et 12 mars prochain afin de poursuivre les discussions sur l'ensemble des enjeux sur la table.

Nous vous tiendrons au courant du déroulement des négociations.

La solidarité est IMPORTANTE.

Votre comité de négociation

*Francine Charron, Claire Ouellette, Dona Robinson, Owen Wilkie, Richard Chaumont
représentant national et Christ McDonald, représentant national*